



Samedi 3 mai à 18h30
Messe
à la chapelle de l'Aumône en
l'honneur de la Vierge Marie

Dimanche 4 mai

Pèlerinage jubilaire

Notre Dame de l'Aumône

De 9h à 10h30 :

- **Itinéraire « Etre pèlerins d'espérance » (rdv à 9h à l'église pour une marche jusqu'à la chapelle ponctuée de temps d'échange et de prière).**
- **Ou confessions à la chapelle Nd de l'Aumône**

10h30 : Messe

12h00 : Apéritif

12h30 : Repas partagé à l'école
Clairjoie



De 14h30 à 15h30 :

- **Echanges sur le thème de la Fraternité**
- **Ou confessions à la chapelle Nd de l'Aumône**

15h30 : chapelet à la chapelle Nd de l'Aumône

En cas de pluie, rdv à l'église Ste Agathe à 9h (messe et confessions à l'église, repas et temps d'échange dans les salles de caté rue des écoles, prière du chapelet à la chapelle de l'Aumône).

À propos de l'indulgence plénière

L'indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu à l'occasion de l'année jubilaire. « Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l'offrir de façon toujours nouvelle et inattendue... Dans le sacrement de la réconciliation, Dieu pardonne les péchés [...] Comme nous le savons par expérience personnelle, le péché « laisse des traces », il entraîne des conséquences : non seulement externes dans la mesure où il s'agit des conséquences du mal commis, mais aussi internes [...] Il reste donc, dans notre humanité faible et attirée par le mal, des « effets résiduels du péché ». Ceux-ci seront éliminés par l'indulgence, toujours par la grâce du Christ ».

Pour recevoir l'indulgence plénière du jubilé, il faut



Se confesser



Participer à l'eucharistie



Prier aux intentions du pape



Faire une démarche de **pèlerinage** dans un des lieux jubilaires du diocèse ou à Rome

ou accomplir une œuvre de miséricorde en visitant des personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) pour être signe d'espérance au milieu du monde.

Célébré tous les 25 ans le jubilé ordinaire est un temps de grâce, de conversion et de renouvellement spirituel.

Dans un document appelé « bulle d 'indiction » le pape invite l'église universelle à :

- Rencontrer de façon vivante et personnelle le Seigneur Jésus*
- Retrouver et ranimer la force de l'espérance chrétienne*
- Témoigner de l'espérance que donne la foi*

Au cours de cette démarche nous sommes invités à recevoir une indulgence plénière c'est-à-dire une grâce offerte par Dieu à l'occasion de l'année jubilaire.

Notre évêque, le père Yves Le Saux a autorisé la possibilité de recevoir cette indulgence lors du pèlerinage annuel de notre paroisse à Notre Dame de l'Aumône pour ceux qui le désirent.

Pour cela, 4 étapes sont requises :

- ✓ recevoir le sacrement du pardon,*
- ✓ participer à l'eucharistie,*
- ✓ prier aux intentions du pape et*
- ✓ faire une démarche de pèlerinage ou accomplir une œuvre de miséricorde.*

Cet itinéraire est à vivre tout au long de notre journée.

Quelle est l'origine du jubilé ?

Le jubilé a des racines bibliques. Dans l'Ancien Testament, le livre du Lévitique indique que tous les 50 ans, un jubilé était célébré. C'était une année de réjouissance, pendant laquelle les esclaves étaient libérés, les dettes étaient remises, la terre restait au repos.

Un logo riche de sens

Le thème du Jubilé 2025, que le pape François a choisi, est « Pèlerins d'espérance ». Il guide les réflexions et les activités de l'année.



La **croix du Christ** que nous tenons est notre espérance, surtout dans les moments de grande nécessité.

La croix en forme de voile se transforme en **ancre**, symbole de l'Espérance.

Les personnages représentent l'**humanité unie**, venue des 4 coins du monde, reliée par la fraternité.

Les flots agités reflètent **les épreuves de la vie**.

Le chemin du pèlerin n'est pas individuel, mais communautaire plein de dynamisme.